

### Compte rendu de la séance du 8 février 2008

Etaients présents :

**ULP** : Jean-Marc Jeltsch, Jean Déroche, Sylvie Koenig, Serge Saettel, André Jamet, Régis Ravizzi, Denis L'Ange, Olivier Raunet

**UMB** : Michel Deneken, David PEIL, Pierre Lentz, Anne-Catherine Norberti,

**IUFM** : Jean-Claude Bove, Claude Schaeffer,

**URS** : Eric Pimmel, Caroline Wolff, Gabrielle Weyrich, Jean-François Kapps

**Pôle** : Annick Pfister

**Rapporteur** : Sylvie Koenig

Excusé : JE Rudio (ULP)

Le groupe de travail « finances » a tenu sa cinquième réunion le 8 février 2008, salle Alex Weill à l'université Robert Schuman. L'ordre du jour prévu était le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2008
2. Validation de la demande d'arbitrage au comité de pilotage concernant l'arborescence (doc joint)
3. CR et modalités analytiques (doc O. RAUNET) : **reportée au 26/02**
4. nomenclature comptable (agents comptables)
5. validation démarche de dotation niveau 1 aux niveaux 2 (doc) : **faire propositions de modifications par mail.**

## Relevé de décisions

Le compte-rendu de la séance du 14 janvier 2008 est approuvé.

## Point d'étape des travaux des sous groupes

Sous-groupe : dotation niveau 1 aux niveaux 2. Sylvie KOENIG présente succinctement un point d'étape (les comptes rendus des deux réunions du 28 janvier et du 4 février sont distribués aux membres présents). Elle indique par ailleurs qu'elle a rencontré le 6 février le coordonnateur du groupe, Michel DENEKEN, pour le tenir informé de l'état d'avancement de la réflexion et arrêter avec lui les modalités de coordination de l'action du groupe.

## Principes de gestion de l'université de Strasbourg

M.PIMMEL invite les membres du groupe à formuler leurs remarques sur le texte qui leur a été transmis intitulé « principes de gestion de l'université de Strasbourg ». Ce texte doit servir de trame de travail au groupe de travail « critérisation des dotations aux composantes » qui se réunira le 12 février prochain.

Tous les groupes peuvent s'emparer des questionnements et faire des propositions. Les discussions vont probablement se prolonger sur une période qui ne devra pas excéder 2 mois. E. PIMMEL invite les membres du groupe à lui faire leurs remarques par mail.

## Validation de la demande d'arbitrage au comité de pilotage concernant l'arborescence (doc joint)

Il s'agit pour le groupe de pilotage de valider le projet d'arborescence de la future université de Strasbourg à partir d'un document distribué en séance et qui intègre des modifications concernant l'IUFM.

Le groupe de pilotage arrête :

- ▶ la création d'une UB centrale intégrant le fonctionnement de l'établissement et le soutien à l'enseignement. Par ailleurs il est proposé d'intégrer dans cette UB centrale : le SIMPS, le CIES, le SUAS (dans la sphère des ressources humaines et de la politique sociale),

- ▶ la création d'une UB de recherche intégrant la recherche fondamentale et la recherche valorisée. Les crédits scientifiques des unités de recherche seraient également gérés dans cette UB. Le rattachement de la MISHA et du CDE à l'UB Recherche est également proposé,
- ▶ le principe d'organiser en services communs distincts les fonctions/missions suivantes : la formation continue, le service d'information de l'orientation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, la documentation (SCD). Le centre de téléenseignement serait quant à lui rattaché à la formation continue
- ▶ la création d'un service commun SUAPS (en lieu et place du SIUAPS)
- ▶ le principe de supprimer les SACD afin de favoriser la globalisation des réserves.

Le projet de suppression du SAIC en tant que mode de gestion devra faire l'objet d'une réflexion visant à mettre à plat les aspects fiscaux. Un sous groupe fiscalité est à créer.

La structuration de l'informatique reste à finaliser. Le principe est retenu qu'une unité budgétaire spécifique sera créée.

L'IUFM : il ne sera pas géré en SACD. En revanche une interface entre GERICO et NaBuco devrait permettre de réaliser la comptabilité générale.

Le GIP Pôle universitaire européen : il est constitué de services qui ont vocation à être intégrés dans les services de la future Uds.

## Point « analyse des possibilités de comptabilité analytique »

La présentation de ce point est reportée à la séance du 26 février.

## Nomenclature comptable

Il sera nécessaire de disposer d'une nomenclature comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il est prévu dans un deuxième temps de simplifier la nomenclature notamment pour les comptes qui ont été créés pour assurer un suivi analytique ; cette fonctionnalité est prévue dans SIFAC (échéance 2010 ou 2011).

Pour assurer la traçabilité des écritures, il est nécessaire de garder la déclinaison des comptes en tout cas pour ceux qui ont été mouvementés. Il est retenu le principe de respecter la M93 et les spécificités de chacune des structures.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 25 février à 16h30. Elle sera consacrée au thème **CR et modalités analytiques (doc O. RAUNET)**.